

Vertou, le 30 mai 2017

Madame, Monsieur,

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 10^{ème} CIRCONSCRIPTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

DIMANCHE 11 ET 18 JUIN 2017

**CHRISTOPHE
AUDREN**

Candidate suppléante : Margaux KALMANOVITCH

**DEBOUT
LA FRANCE !**



Je vous prie de trouver ci-dessous les réponses à votre questionnaire, sur des sujets essentiels sur lesquels la position officielle de Debout la France est totalement partagée au sein du mouvement (et à laquelle j'ai ajouté différentes remarques personnelles supplémentaires), et qui constitue un des piliers de notre positionnement et de notre opposition face au projet global de destruction des valeurs et de l'identité de notre civilisation.

Dans la crise actuelle, la famille est un repère essentiel. Elle est la cellule de base de notre société, source d'épanouissement et de partage. La Nation doit la reconnaître, la protéger et la soutenir. La famille est la source première d'éducation et de soins, le lieu de la transmission des valeurs, de la culture et du savoir. Comme l'affirme la Déclaration universelle des droits de l'homme dans son article 16 : « La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a le droit à la protection de la société et de l'Etat. ».

Vous retrouverez l'ensemble des propositions sur ce sujet dans le projet présidentiel de Nicolas DUPONT-AIGNAN « 700 propositions de NDA pour la France »

Protection de la vie, de la conception à la mort

Quelle est votre position sur l'IVG ?

Nous voulons infléchir la politique de santé publique afin que l'offre de soins spécifiques aux femmes (gynécologie, maternité, accès à l'IVG, fréquence des tests de dépistage et de contrôle...) soit correctement assurée. Cependant, il convient selon moi de garder l'aspect exceptionnel que l'IVG devrait constituer et non l'acte « banal » que c'est devenu. Ma position a beaucoup évolué avec le temps, et je suis aujourd'hui beaucoup plus sensible à ce que cette pratique généralisée représente en terme éthique, humain, religieux...

Quelle est votre position sur l'euthanasie ?

Sujet délicat s'il en est... Il va bien au-delà d'une simple question d'ordre médical, humain, moral ou légal car, comme pour l'avortement, il implique pour les croyants, des considérations religieuses et spirituelles. Je n'ai pas de position tranchée sur le sujet. J'imagine juste que le choix final doit revenir, si elle est pleinement consciente, uniquement à la personne concernée... Dans le cas contraire, il est très difficile de statuer... Le sujet reste entier...

Concernant la fin de vie, les propositions s'articulent autour de trois axes :

- ⑩ Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Les soins à domicile ont un coût humain et financier bien moindre que l'hospitalisation ou le séjour en EHPAD. Alors que la population âgée de plus de 75 ans passera de 6 à 12 millions (soit un ratio de 9 à 16% de la population française) entre aujourd'hui et 2060, nous devons impérativement adapter les logements et améliorer les réseaux de soins de ville et libéraux.

- ⑩ Doter les EHPAD des moyens de fonctionnement permettant aux résidents de vivre dans de bonnes conditions. Nous devons augmenter les effectifs des aides-soignants et des aides médicaux psychologiques en EHPAD, mettre en place quelques lits de soins palliatifs en EHPAD avec présence d'une infirmière toutes les nuits dans l'établissement, ceci pour limiter aussi l'engorgement des urgences de l'hôpital avec les personnes âgées. Plus généralement, il faut renforcer les synergies entre les EHPAD et les hôpitaux afin d'éviter de fermer ces derniers.

- ⑩ Valoriser et faciliter la vie des aidants qui occupent une place centrale dans notre société et apportent un soutien essentiel aux personnes en perte d'autonomie.

Un plan ambitieux fera de la dépendance une véritable cinquième branche de la Sécurité Sociale. C'est la raison pour laquelle il faut nationaliser la politique de la dépendance. Les départements versent, de plus en plus difficilement, les aides aux personnes âgées, notamment l'aide sociale, et surtout l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA), pour les plus de 60 ans dépendants. En outre, confrontés à l'augmentation des dépenses sociales qu'ils gèrent, certains départements privilégient le paiement du RSA à celui de l'APA. Il n'est pas admissible que certains Français soient moins bien aidés parce qu'ils n'habitent pas dans les « bons » départements. C'est l'honneur de la République, de la France, que d'accorder le même traitement à tous ses citoyens

Mariage, Filiation, Conjugalité

Quelle est votre position sur le Mariage Pour Tous et l'adoption ?

Nous estimons que le législateur doit prendre en compte que chaque individu a le droit de vivre sa vie comme il l'entend. Il apparaît donc légitime de vouloir solenniser les liens forts qui unissent deux personnes. A Debut la France nous sommes donc en faveur d'une "alliance", conclue en Mairie et ouvrant à certains avantages supplémentaires par rapport au PACS (notamment fiscaux), comme la possibilité de toucher une réversion en cas de décès. En tout état de cause, il ne s'agit pas de l'équivalent du mariage, ce qui serait une première étape vers l'adoption. En effet dans notre société le mariage est l'union de deux personnes de sexe différent en vue de fonder une famille et donc de procréer. C'est pourquoi on ne peut parler de mariage pour un couple homosexuel.

Quelle est votre position sur la PMA ?

Nous déplorons sa légalisation de fait pour les couples de même sexe

La PMA est pourtant totalement contraire à la convention internationale des droits de l'enfant qui garantit à ce dernier le droit de connaître son père et sa mère et d'être éduqué par eux.

Le désir d'enfant à tout prix, comme objet de commercialisation, doit être limité par la loi, dans l'intérêt des enfants et de la société toute entière.

Quelle est votre position sur la GPA ?

Nous voulons préserver une certaine idée de la famille et protéger les enfants :

- ⑩ Garantir la filiation biologique père/mère et renforcer l'interdiction pénale de la GPA (Gestation pour autrui) : il n'est pas pensable de revenir à un nouvel esclavage qui consisterait à utiliser le ventre d'une femme contre de l'argent. Debout la France réaffirme que l'enfant a des droits, l'enfant n'est pas un droit.

- ⑩ Abroger la circulaire Taubira sur la nationalité des enfants nés de GPA à l'étranger.

Quelles actions estimez-vous souhaitable de prendre pour assurer à chaque enfant le droit d'avoir un père et une mère et d'être élevé par eux dans la mesure du possible ?

- ⑩ Il n'existe pas dans notre société française - je le crois profondément - un droit "à" l'enfant. Et c'est la raison pour laquelle notre mouvement s'oppose à l'adoption par un couple homosexuel. En effet, obtenir un enfant n'est pas un droit, et parfois la vie - dans sa dureté - empêche malheureusement des personnes pourtant tout à fait aptes à éduquer un enfant d'en avoir un.

- ⑩ En revanche il existe un droit imprescriptible pour chaque enfant d'avoir un père et une mère à sa naissance. En ce sens, nous privilégions le droit de l'enfant au droit "à" l'enfant. Alors bien sûr, la vie écarte parfois l'enfant très tôt de son père ou de sa mère, et nul doute - dans l'absolu - qu'un couple homosexuel stable le rendrait plus heureux. Mais je ne pense pas comme législateur qu'on puisse priver dès le jour même de sa naissance l'enfant de l'idée même d'un père ou d'une mère : en clair, on ne peut pas être le fils ou la fille de deux personnes du même sexe.

Considérez-vous que le mariage civil - par l'engagement réciproque des conjoints - offre le cadre idéal à l'accueil et à l'éducation des enfants et qu'à ce titre il est légitime qu'il soit promu et soutenu ?

- ⑩ Cela paraît un peu naïf et simpliste dit comme ça, mais fondamentalement, ce qui doit être la base du cadre de l'accueil et l'éducation des enfants est tout d'abord l'amour...
L'amour entre des parents ayant à cœur de fonder une famille et évidemment l'amour éternel qui doit exister entre les parents et les enfants. Il ne dépend pas d'un cadre légal, mais bien d'une harmonie naturelle, qui peut certes être fragilisée voire brisée par les aléas de la vie, mais cela doit rester la base essentielle à l'existence d'une famille, d'un lien familial indéfectible, même après un divorce éventuel...

Il est inquiétant de voir à quel point le système actuel tend à limiter au maximum les liens et le respect naturel qui ont toujours régi les relations familiales et la filiation, en considérant de plus en plus, selon une vieille doctrine tendancieuse, totalitariste, que l'enfant n'appartient pas à ses parents (qui est une évidence au sens strict évidemment, mais qui sous-entend que c'est le système qui doit modeler les jeunes générations via une propagande insidieuse dès le plus jeune âge). Je reviendrai rapidement sur ce point dans le paragraphe suivant.

⑩ Nous refusons l'acceptation de pratiques qui vont à l'encontre de nos valeurs essentielles, et qui se développent dans le communautarisme. C'est pourquoi nous mettrons en place des peines planchers d'une implacable sévérité envers ceux qui bafouent les lois de la République et orchestrent les violences psychologiques telles que le mariage forcé ou la polygamie. Les valeurs de la France sont la base de son vivre ensemble, elles ne sont pas négociables.

Education

La culture n'est pas un luxe, mais une nécessité. La culture n'est pas une fantaisie mais une ardente obligation. La culture n'est pas un boulet mais un atout. La culture n'est pas une dépense sans contrepartie mais un enrichissement, personnel par le supplément d'âme qu'elle met dans la vie de chacun, collectif par la cohésion nationale qu'elle suscite, et même matériel par son pouvoir d'attraction, les multiples activités et les considérables recettes, directes et indirectes, qu'elle engendre. La culture est l'un des éléments qui permettent à l'homme de s'élever et de se transcender. La culture n'est pas l'affaire de la gauche ou de la droite, mais de la collectivité nationale tout entière. La culture est au cœur de notre civilisation.

La question de l'accès à la culture pour tous est en jachère

La culture est un élément clé de notre identité collective. Il est nécessaire que l'initiation aux œuvres marquantes de notre patrimoine artistique, culturel, littéraire s'effectue dès le plus jeune âge avec des pédagogies adaptées. La transmission de la culture doit être une des missions premières du système éducatif, mais également de l'ensemble des organismes publics de cette sphère.

1. L'Education nationale ne propose aucune vision à long terme

C'est tout d'abord à l'Etat qu'il revient, par le biais de l'Education nationale, d'ouvrir, de permettre et de favoriser l'accès de tous à toutes les formes de la culture. L'enseignement, et pas seulement l'enseignement artistique proprement dit, a pour fonction de transmettre la connaissance, d'apprendre la maîtrise et de donner le goût de la langue, de la littérature, des arts plastiques, de la musique, du spectacle vivant dans un monde où l'accroissement de la longévité, l'augmentation du temps de loisir, le progrès des techniques de communication matériels et virtuels laissent de plus en plus de place et offrent de plus en plus de disponibilité à la gratuité.

La création artistique a une place importante à occuper à l'école : elle apprend le travail en équipe, développe la confiance en soi, l'empathie mais aussi l'humilité, renforce les aptitudes de mémorisation et de prise de parole en public mais par-dessus tout, elle donne le sens et le goût du beau. Par ailleurs les jeunes prennent conscience qu'être artiste est un véritable métier qui demande beaucoup de préparation et de travail personnel. Ils voient aussi que par sa création, l'artiste entraîne avec lui d'autres corps de métiers : décorateurs, menuisiers, costumiers...

Certes, nous ne sommes pas tous, de manière égale, sensibles à l'art, mais l'essentiel est que soit donnée à tous la possibilité de le découvrir, et à chacun celle de faire des choix éclairés. Soyons ambitieux : éveillons au désir de culture !

2. Une politique culturelle trop orientée vers un public d'initiés et qui favorise l'entre-soi.

Musées, salles de spectacles, radios et chaînes de télévision publiques doivent remettre la pédagogie et la transmission didactique de notre patrimoine culturel au cœur de leurs priorités. Plutôt que des programmations pour un public limité, il faut remettre nos institutions au service d'une « culture populaire » de qualité.

Dans les musées, on constate que le niveau de fréquentation reflète de plus en plus les inégalités sociales : en 1973, la part de cadres ayant visité un musée était 2,7 fois plus élevée que celle des ouvriers non qualifiés, elle est aujourd'hui 4 fois plus élevée. Il faut donc élargir l'accès aux musées, en renforçant les liens avec l'Education nationale et en proposant la gratuité le dimanche.

Il convient aussi de mieux utiliser les vitrines que sont l'Opéra de Paris, l'Odéon, la Comédie Française, ou la Philharmonie de Paris, les scènes nationales, les Maisons de la culture, les centres dramatiques régionaux en programmant de manière régulière la diffusion de leurs spectacles et concerts à des heures de grande écoute.

Plus généralement, les chaînes de télévision publiques, dont on a de plus en plus de peine à différencier les programmes de ceux des chaînes privées, doivent se démarquer par une programmation de qualité à même d'intéresser un public large. Outre-Manche, la BBC a multiplié les succès d'audience avec les adaptations de classiques de la littérature britannique, et en a fait une source de rayonnement de la culture britannique à l'étranger ; c'est de ce modèle que France Télévisions devrait s'inspirer.

Enfin, le système de « copinage » institutionnel, dont j'ai pu être témoin dans le passé pour mon activité de compositeur, fait que le système de subventions, tel qu'il est organisé et entretenu par ceux qui en profitent de façon permanente et professionnelle, ferme de nombreuses portes à des projets indépendants qui pourraient pourtant avoir une portée beaucoup plus large et porter la notion de culture de façon plus ouverte et créative.

Nous devons reconstruire l'école du savoir

- Abroger la réforme du collège et celle des rythmes scolaires
- Revaloriser le métier d'enseignant par l'augmentation des salaires
- Passer de 9 à 15 heures par semaine de français en primaire
- Rétablir l'autorité de l'enseignant dans sa classe par la suppression de la circulaire Lang
- Revaloriser l'apprentissage et viser 1 million d'apprentis
- Le retour annoncé des classes bi-langues, des classes européennes, du véritable Enseignement du latin et du grec est une bonne nouvelle que nous espérons ne pas n'être une promesse opportuniste de campagne.
- S'assurer de l'objectivité absolue de l'enseignement et condamner toutes les dérives allant dans le sens de l'influence voire de la propagande politique ou sociétale au sein des classes.

Politique familiale

Dans la crise actuelle, la famille est un repère essentiel. Elle est la cellule de base de notre société, source d'épanouissement et de partage. La Nation doit la reconnaître, la protéger et la soutenir. La famille est la source première d'éducation et de soins, le lieu de la transmission des valeurs, de la culture et du savoir. Comme l'affirme la Déclaration universelle des droits de l'homme dans son article 16 : « La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a le droit à la protection de la société et de l'Etat. ».

Soumis à des choix politiques ineptes, les familles rencontrent pourtant de plus en plus de difficultés. Les familles ont subi, ces dernières années, une diminution grave de leurs aides et de leurs allocations. La famille a trop souvent été l'otage de divisions politiques alors qu'il aurait été possible de concilier les droits des couples de même sexe et celui fondamental de l'enfant à avoir un père et une mère.

Il faut mener une politique familiale ambitieuse

1. Mettre en place un droit à la formation suite à un congé parental pour faciliter les évolutions professionnelles.
2. Augmenter de 20% le nombre de places en crèche (250 000 places) pour mieux concilier la vie professionnelle et familiale (2,4 millions d'enfants entre 0 et 3 ans pour 1,3 million de places de crèches actuellement) : coût estimé 1,5 milliards d'€.
3. Inciter les grandes entreprises de biens de consommation à mettre en place, par le biais de déductions fiscales, des cartes familles nombreuses (à l'image de celle de la SNCF).
4. Renforcer le télétravail et mailler le territoire d'espaces d'accueil des télétravailleurs, porteurs de projets, associations, avec une infrastructure adaptée avec l'accès au très haut débit, à des espaces conviviaux, tranquilles, et à des salles de réunions pour permettre aux parents de continuer à travailler en s'occupant de leurs enfants.

Il faut revenir sur les diminutions des prestations familiales décidées par les gouvernements Sarkozy et Hollande

5. Revenir sur la double baisse du plafonnement du quotient familial et rétablir le plafond à 2 336€. Coût estimé : 1 milliard d'€.
6. Revenir sur le décalage de la prime de naissance du septième mois de grossesse au deuxième mois après la naissance.
7. Rétablir la réduction du prix de la cantine pour les familles de 3 enfants et plus.
8. Rétablir la 1/2 part fiscale pour les veuves et les veufs et s'opposer à toutes réformes allant dans le sens d'une diminution des pensions de réversion. Coût estimé : 1 milliard d'€.
9. Permettre aux mères et aux pères de plus de 3 enfants ayant élevé leurs enfants jusqu'à leur majorité de partir à la retraite de manière anticipée selon un système à la carte. C'est une mesure de justice et de soutien de la natalité.

Il faut préserver une certaine idée de la famille et protéger les enfants

10. Garantir la filiation biologique père/mère et renforcer l'interdiction pénale de la GPA (Gestation pour autrui) : il n'est pas pensable de revenir à un nouvel esclavage qui consisterait à utiliser le ventre d'une femme contre de l'argent. Debout la France réaffirme que l'enfant a des droits, l'enfant n'est pas un droit.
11. Abroger la circulaire Taubira sur la nationalité des enfants nés de GPA à l'étranger.
12. Réaffirmer et renforcer la neutralité idéologique des manuels scolaires.
13. Lancer un plan de lutte contre les addictions (tabagisme, drogue...).
14. Lutter contre l'accès des mineurs à la pornographie.

Il faut donner sa chance à chaque jeune

15. Offrir un passage du permis de conduire dans le cadre d'un service national
16. Exonérer de cotisations les emplois étudiants
17. Plafonner les frais de scolarité et multiplier les logements étudiants
Selon moi, dans une nation idéale, qui en a les moyens, l'ensemble des frais liés aux études devraient être gratuites pour tous (selon évidemment des conditions d'assiduité et de résultat). Tant d'argent étant gaspillé aujourd'hui pour des intérêts, une nation s'honorerait de permettre à tous ses enfants de faire des études sans dépendre de parents fortunés pour réaliser leurs ambitions et pouvoir intégrer toutes les écoles, y compris les meilleures.
18. Améliorer l'orientation des élèves en présentant les métiers deux heures par mois à partir de la quatrième.
19. Etablir une forme de sélection à l'entrée de l'Université pour éviter les échecs quasi systématiques des étudiants dans des filières que ni le parcours ni le profil ne permettent raisonnablement de suivre.

Christophe AUDREN

Candidat DLF dans la 10^{ème} circonscription

